

Le 8^e dudit mois du s. Jehan Puget et Loïs Reverol, drappiers, la somme de cent cinquante quatre livres pour des *vieilles chappes* de veloux, satin, damas, taffetas et doublures qui restoient après avoir tiré l'or, et pour 19 chemises, quatre oreillers à eulx livrés en la présence de M. le receveur Des Gouttes par le mandement du s. Barthelemy de Gabiano. 154 » »

Le 13^e dudit mois, reçu de Ferretier, demeurant en Gorguillon, la somme de cent vingt livres 7 sols, pour vingt-neuf quintaux cinquante livres de fer à 4 livres 5 sols le quintal. 120 7 »

Le 15^e dudit mois, reçu de sire Jehan Grenier, drappier, la somme de 55 l. 4 s. pour des *vieilles chappes* de satin, camelot et une pièce de *tapisserie*. 55 4 »

Le 20^e dudit mois, reçu du sire Philibert Nobis la somme de 15 livres pour du *vieil boys* du temple Saint Jehan livré en la présence de sire Barthelemy Royer. 15 » »

Le 20^e jour du mois d'octobre, reçu de sire Anthoine Crosat, crieur publicq. de Lyon la somme de cent soixante livres douze sols 6 deniers pour *certaines chappes et linges* qu'il a vendues publiquement. 160 12 »

Ledit jour, reçu du sire Claude Le Nes, orphevre, la somme de 24 l. 10 s. pour certaines perles et ung marc d'ar-